

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Travail de jour à deux équipes (art. 23 LTr)

- Sika Norm AG, 3186 Düringen
Produktion Kunststoffe
4 J
26. Juni 2000 bis 31. März 2003 (Erneuerung)
Ausnahmebewilligung gestützt auf Art. 28 ArG

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Déplacement des limites du travail de jour

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 10, al. 2, LTr)

- Boninchi SA, 1219 Châtelaine
Atelier de fabrication CNC
43 ho, 11 f
15 mai 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)

Travail de jour à deux équipes

Motifs: Exécution de commandes urgentes, horaire d'exploitation nécessaire pour des raisons économiques (art. 23, al. 1, LTr)

- Rolex Industrie SA, 1225 Chêne-Bourg
Ateliers d'usinage
50 j
26 juin 2000 au 30 septembre 2000

- Rolex Industrie SA, 1225 Chêne-Bourg
Ateliers d'usinage à Plan-les-Ouates, Vernier et Carouge
30 j
26 juin 2000 au 30 septembre 2000
- Oscilloquartz SA, 2002 Neuchâtel
Production de blanks de quartz
2 ho, 2 f
26 juin 2000 au 23 septembre 2000

Travail de nuit et travail à trois équipes

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, et 24, al. 2, LTr)

- Boninchi SA, 1219 Châtelaine
Atelier de fabrication CNC
7 ho
15 mai 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)
Permis avec dérogation en vertu de l'art. 28 LTr
- SWONICS SA, 1211 Genève 2
Atelier des circuits électroniques: automate „Mimot,, ligne Philips et tests fonctionels
24 ho
16 avril 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)

Travail du dimanche

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr)

- SWONICS SA, 1211 Genève 2
Atelier des tests fonctionels électroniques
12 ho
16 avril 2000 au 31 mars 2003 (renouvellement)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50).

11 juillet 2000

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail